

Formation Juridique des Moulins

Session 2016 – 22 et 23 octobre

Accueil par l'Association des Moulins du Finistère

Centre d'accueil de Saint Jacques

Route de Lampaul Guimiliau 29410 Guiclan (Prés Landivisiau)

Tél 02 98 68 65 11 - Plan d'accès en pièce jointe www.missionnaires-st-jacques.org/Acces.html

Organisé à l'intention des dirigeants des Associations affiliées à la FFAM et Membres individuels

(pouvant être accompagnés de leur conjoint ou d'un autre membre de la FFAM à l'exclusion de toute autre personne)

Bulletin à télécharger sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_FJM.pdf

Ces bulletins, dûment renseignés, signés et accompagnés du règlement sont à adresser avant le 20 septembre 2016

à Monsieur Benoît Huot Moulin Rabat 29640 Plougonven

Tél : 06 26 16 02 85 – courriel : huotbenoit@live.fr

PROGRAMME :

Accueil à partir de 18h vendredi 21/10/2016 au Centre d'Accueil de Saint Jacques à Guiclan (29).

Repas sur place à 19 h précises.

Samedi 22-matin 09h00/12h00

Atelier juridique animé par Jean-François Remy, Avocat.

Samedi 22 après-midi 14h00/18h00

Visite d'un moulin impacté par le PARCE, analyse des solutions choisies (covoiturage).

Dimanche 22 matin 09h00/12h00

Atelier Droits d'Eau Fondés en Titre animé par Michel Diébold.

Important : début des ateliers à 9h précises

L'Association.....

Sera représentée par :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél portable :

Membre du conseil d'Administration OUI / NON (préciser fonction si membre du bureau)

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél portable :

Membre du conseil d'Administration OUI / NON (préciser fonction si membre du bureau)

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél portable :

Membre du conseil d'Administration OUI / NON (préciser fonction si membre du bureau)

L'association propose d'aborder le ou les thèmes suivants (à développer sur feuille annexe à en-tête de l'association) :

Chaque participant doit faire parvenir son bulletin d'inscription voir feuillet 2, accompagné du règlement selon option retenue :

FJM1 Hébergement* en chambre double arrivée à 18h vendredi

TARIF ...115 € par pers, 2 nuitées, 4 repas vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche midi

FJM2 Hébergement en chambre double arrivée vendredi après 19 h (pas de possibilité de dîner au Centre)

TARIF ...100 € par pers, 2 nuitées, 3 repas samedi midi et soir, dimanche midi

FJM3 Hébergement en chambre double, arrivée samedi matin

TARIF ...80 € par pers, 1 nuitée, 3 repas samedi midi et soir, dimanche midi

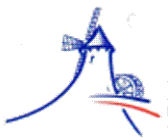
FJM4 Repas sans hébergement **TARIF** ...18 € par repas.

SUPPL Ch individuelle 10 € /nuit

SUPPL Accompagnateur (visites en covoiturage) **TARIF** ...10 € par personne.

*Lits faits, linge de toilette fourni, sanitaires privatifs

Les personnes suivant un régime alimentaire signalent sur papier libre leur desiderata (le centre ne facture pas ce supplément).



Formation Juridique des Moulins

22 - 23 octobre 2016

Accueil par l'Association des Moulins du Finistère

Centre d'accueil de Saint Jacques

Route de Lampaul Guimiliau 29410 Guiclan (Prés Landivisiau)

Tél 02 98 68 65 11 - Plan d'accès en pièce jointe www.missionnaires-st-jacques.org/Acces.html

Organisé à l'intention des dirigeants des Associations affiliées à la FFAM et Membres individuels
(pouvant être accompagnés de leur conjoint ou d'un autre membre de la FFAM à l'exclusion de toute autre personne)

Bulletin à télécharger sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_FJM.pdf

FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Nom : Prénom : Tél :
Adresse complète :
Mail : Tél portable :
Association :
Sera accompagné par : préciser lit double ou lits jumeaux
Accepte de partager une chambre avec autre participant OUI (identité.....)
Souhaite une chambre individuelle selon disponibilités OUI
Logé par ses propres moyens ou camping-car OUI
Arrivée (préciser la date et l'heure prévues) : voiture / train

S'inscrit à la « Formation juridique des moulins » 22-23 octobre 2016

Formule retenue :

- Formule « FJM1 » - nbre de pers x ...115 € =€
- Formule« FJM2 » - nbre de pers x ...100 € =€
- Formule« FJM3 » - nbre de pers x ...80 € =€
- Formule« FJM4 » prix du repas.....18 € x nbre de repas..... x . nbre pers =€
- Transfert pour les arrivées /départs gare SNCF ou aéroport: nbre pers... x 10 € =€
- Chambre individuelle : ajouter ...10 €/ nuit, soit nbre de nuits.....x €€
- Supplément accompagnateur nbre.....x 10 € =€

Prix total :€

Ce bulletin, dûment renseigné, signé et accompagné du règlement est à adresser avant le 20 septembre 2016
à Monsieur Benoît Huot Moulin Rabat 29640 Plougonven
Tél : 06 26 16 02 85 – courriel : huotbenoit@live.fr

Je joins un chèque à l'ordre de la FFAM ou j'effectue un virement sur le compte courant de la FFAM libellé <FJM2016> (cf RIB ci-dessous) d'un montant de Euros correspondant au tarif de la formule retenue, multiplié par le nombre de personnes inscrites. L'inscription est confirmée par la remise en banque de votre chèque (1).

(1) Les chèques seront mis à l'encaissement par la FFAM dès le 01-10-2016

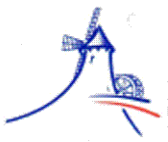
L'inscription n'est pas validée si elle n'est pas accompagnée du règlement correspondant.

Important : nombre de places limité, nous ne pourrions accueillir plus de 50 personnes en hébergement. Au-delà, inscription sur liste d'attente (des chambres chez l'habitant pourront éventuellement être proposées).

Clause Annulation : l'intégralité du séjour sera due pour toute annulation de dernière minute, et dans tous les cas pour toute annulation postérieure au 15 octobre 2016. Toute annulation ou toute modification de l'inscription, quelle qu'elle soit et à quelque moment que ce soit, ne sera prise en compte et sera susceptible de donner lieu à un éventuel remboursement que si la demande est faite par écrit sur ffam@moulinsdefrance.org
La FFAM décline toute responsabilité quant aux véhicules ou aux effets personnels. Programme non contractuel.

A..... le Signature précédée de la mention manuscrite Lu et approuvé :

RIB : Banque : SOCIETE GENERALE, Agence PARIS-MONTPARNASSE, 33 av. du Maine 75015 PARIS
IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC: SOGEFRPP



Formation Juridique des Moulins

22 - 23 octobre 2016

Accueil par l'Association des Moulins du Finistère

Centre d'accueil de Saint Jacques

Route de Lampaul Guimiliau 29410 Guiclan (Prés Landivisiau)

Tél 02 98 68 65 11 - Plan d'accès en pièce jointe www.missionnaires-st-jacques.org/Acces.html

Contact FFAM Alain Forsans 06 84 36 62 64 direction@moulinsdefrance.org

PAGE A CONSERVER

RAPPEL du PROGRAMME :

Accueil à partir de 18h vendredi 21/10/2016 au Centre d'Accueil de Saint Jacques à Guiclan (29).

Repas sur place à 19 h précises.

Samedi 22-matin 09h00/12h00

Atelier juridique animé par Jean-François Remy, Avocat.

Samedi 22 après-midi 14h00/18h00

Visite d'un moulin impacté par le PARCE, analyse des solutions choisies (covoiturage).

Dimanche 22 matin 09h00/12h00

Atelier Droits d'Eau Fondés en Titre animé par Michel Diébold.

Important : début des ateliers à 9h précises

Mon règlement par chèque n°..... / virement d'un montant de envoyé le

pour participation du au

Avec les options

